

270 Route de Turin – 06300 NICE

Tél : 04 93 26 59 26

actes.ressources@psp-actes.org



RAPPORT D'ACTIVITES 2016 ACTES RESSOURCES

Directrice (teur) : HENRY Mireille et FRANCHETEAU Damien
Cheffe de Service : COSTA Dominique



270 Route de Turin - 06300 NICE
Tél : 04 93 26 59 26 – Fax : 04 93 37 77 26
actes.ressources@psp-actes.org



2 Ter Rue Spitalieri – 06000 NICE
Tél : 04 93 16 93 26
spitalieri@laposte.net

Avril 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION

LES ACTIVITES PRATIQUEES A ACTES RESSOURCES

- RECUPERER, REVALORISER, REDISTRIBUER, SENSIBILISER
- REVALORISATION
- VENTE DISTRIBUTION
- SENSIBILISATION
- LES EFFECTIFS DE LA RESSOURCERIE ET LES DIFFERENTS PARTENARIATS
 - L'action Adaptation à la Vie Active (AAVA)
 - L'Atelier Chantier d'Insertion : la « Boutique » de Spitaliéri
 - La médiation active
 - La Ressourcerie ou la diversité des statuts

LES PERSPECTIVES 2017

CONCLUSION

INTRODUCTION

En 2016 la Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES devient la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre ACTES, pour développer une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs.

Néanmoins, son action se poursuit en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2016, afin de rendre plus lisible ses interventions, unir les efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées, ces 3 secteurs d'activité continuent d'évoluer :

- **le secteur accompagnement social et médico-social** rassemble désormais outre les 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, Actes Jeunes, la Halte de nuit. Un nouveau service « migrants » est créé pour accompagner la demande d'asile sur le moyen et haut pays. Ce secteur compte 100 salariés, dispose d'un budget de 8 millions d'euros.
- **création du secteur accès à l'emploi** pour affirmer l'intérêt que porte la Fondation à l'accès à l'autonomie par l'activité. Il regroupe, un atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) avec le support d'une ressource, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directes offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD, Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, l'auto-école sociale..... Ce secteur compte 70 salariés, dispose d'un budget de 4 millions d'euros.
- **le secteur enfance famille**, qui regroupe de manière stable divers établissements de la protection de l'enfance (Maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Accueil Educatif à Domicile, accompagnement à la parentalité, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc) étoffé par un nouveau service de placement à domicile et un lieu ressource pour enfants déscolarisés, apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille. Ce secteur compte 90 salariés, dispose d'un budget de 6 millions d'euros.

La cellule projets créée en 2013 pour accompagner et stimuler l'innovation sociale de manière transversale, poursuit son fonctionnement comme unité « recherche et développement » de la Fondation, afin de susciter l'émergence d'initiatives variées.

Depuis sa création, elle a bénéficié de 270 000 euros de fonds privés au service de projets comme l'épicerie solidaire, l'aménagement d'un terrain de sport, l'acquisition de véhicules et d'outillage, le financement du fonctionnement de la Ressourcerie ...

Les orientations de la Fondation pour 2017 sont :

- développer l'accès au numérique aussi bien dans les pratiques professionnelles que pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées,
- accroître le développement du pouvoir d'agir pour faire de l'utilisateur un acteur de son rétablissement,
- accompagner l'émergence d'une nouvelle identité managériale afin de tendre vers un système de gestion des ressources humaines moins hiérarchisé, permettant encore plus de participation de l'ensemble des salariés.

LES ACTIVITES PRATIQUEES A **ACTES RESSOURCES**, service constitué à ce jour par un **Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)** et un **Atelier Chantier d'Insertion (ACI)** sont regroupées désormais sous le Vocabulaire **RESSOURCERIE**.

Qu'est-ce qu'une *Ressourcerie* ?

Dans le respect du développement durable et des valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire, la **Ressourcerie** a pour but de donner une seconde vie aux meubles et objets destinés au rebut.

4 Fonctions sont à l'œuvre dans une structure de ce type, à savoir : **Récupérer** en collectant les meubles et objets, les **Revaloriser** en vue de leur réutilisation, les **Redistribuer** (Vendre), et enfin **Sensibiliser** le public à la thématique environnementale de réduction des déchets ainsi traitée.

Rappelons en effet que selon l'article L-541-1 du Code de l'Environnement « Est un déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou tout bien, meuble abandonné ou que son propriétaire destine à l'abandon ».



L'ACTIVITE 2016 : Récupérer, Revaloriser, Redistribuer, Sensibiliser

➤ FONCTION COLLECTE/ RECUPERATION

Tout comme les années précédentes, il s'agit d'effectuer des désencombrements et débarrasages de meubles et objets divers, chez des particuliers, des entreprises, des partenaires Associatifs (UDAF...).

Les activités de déménagement social consistant à aider des publics cibles à emménager à la demande de leurs référents sociaux sont toujours inclus dans cette catégorie et continuent donc à être réalisés à la demande des MSD et CCAS (ou partenaires associatifs le cas échéant).

Cette année, nous constatons la confirmation d'une tendance d'ores et déjà amorcée l'année précédente, à savoir la difficulté rencontrée à équilibrer le modèle économique de cette fonction et donc à se faire rémunérer pour le service rendu dès lors que nous récupérons des meubles en bon état notamment.

A contrario, nous ne pouvons-nous priver d'une source d'alimentation constante de meubles et objets afin d'assurer le travail de l'atelier d'une part et les approvisionnements nécessaires à la vente en magasin d'autre part.

Ayant réfléchi sur cet aspect, nous avons élaboré un modèle, toujours perfectible, quant aux différentes modalités de collectes qu'une ressourcerie peut mettre en place, à savoir :

- **Les apports volontaires** sur chacun des 2 sites,
- **La collecte dite « écrémante »** qui consiste à aller chercher gracieusement les meubles et objets à même de pouvoir être réutilisés en état ou après revalorisation (ce qui implique le déplacement chez l'habitant ou l'entreprise à nos frais),
- A noter que ce type de collecte permet de mettre en avant un aspect méconnu du travail des intervenants dans une ressourcerie, à savoir l'expertise pratiquée sur le potentiel de revalorisation d'un meuble (aspect qui mobilise le côté technique du travail possible sur le meuble, pédagogique vis-à-vis des capacités de mise en œuvre par les bénéficiaires, et commercial aux vues des tendances en matière de décoration intérieure),
- **La collecte dite « non écrémante »** qui consiste à proposer un devis sur mesure dès lors que le client souhaite le débarrasage total d'un local, tri et nettoyage compris.

- A noter que cette fonction Collecte nécessite sur les 2 sites du service, une adaptabilité et une réactivité permanentes, non seulement en terme organisationnel (programmation des débarrassages et coordination avec les autres activités), mais aussi en matière de capacités de stockage et organisation de la redistribution et donc de la gestion des flux entrants et sortants dans la ressourcerie, le tout sans pouvoir toujours anticiper car dépendant aussi de l'état de la demande (demande de débarrassages pour les flux entrants et achats clients pour les flux sortants).

Fin 2016, nous avons bénéficié de l'assistance du réseau National des Ressourceries qui nous a mis en contact avec un intervenant de la Ressourcerie « La Petite Rockette » située à Paris et qui a développé un logiciel de traçabilité des flux entrants et sortants, logiciel conçu en fonction des flux de matières gérées par une ressourcerie. Cela nous permettra en 2017 d'asseoir une technicité supplémentaire sur ce point et de pouvoir « afficher » de façon plus conforme aux attentes du réseau, les catégories et la volumétrie des matières traitées par Actes ressources.



➤ FONCTION REVALORISATION

En 2016, nous continuons à créer des meubles à partir de bois de palettes, mais de façon bien moins systématique. En effet, nous avons dû revenir sur les modalités pédagogiques à mettre en œuvre afin de rendre ce type de techniques plus abordables pour le plus grand nombre de nos usagers travaillant sur l'AAVA.

Nous sommes dès lors en train d'élaborer des fiches de procédures sur les différentes activités de la Ressourcerie, afin d'améliorer notre approche pédagogique auprès des travailleurs AAVA, en commençant par la création de meubles à base de palettes (modèles de base et modèles un peu plus élaborés), jusqu'aux procédures de chargements/déchargements, emballages, ponçage....



Nous continuons à optimiser nos techniques de revalorisation des meubles, en tenant compte à la fois de la nécessité d'utiliser des produits respectueux de l'environnement et sécurisés quant à l'utilisation (bénéficiaires et clients). Une formation par le biais du Réseau pourra être envisagée le cas échéant.

Nous poursuivons aussi nos efforts quant à l'équipement de l'atelier (outillage) et aux normes de sécurité.

Une déclaration initiale pour une installation classée relevant du régime de la déclaration (article R512-47 du code de l'environnement) a été déposée en Préfecture en date du 10 Mars 2016, concernant notre site du 270 Route de Turin à Nice (entreposage de déchets non dangereux).



➤ FONCTION VENTE/REDISTRIBUTION

L'ouverture de notre boutique en centre-ville portée par un Atelier Chantier d'Insertion, aura permis cette année, de faire connaître notre Ressourcerie au cœur même de la ville.

Rappelons que depuis Octobre 2015, 5 personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion encadrées par un intervenant technique à temps plein, assurent en alternance une ouverture de ce « show-room » de la Ressourcerie, du Mardi matin au Samedi soir.



Le travail consiste en un accueil client et de la vente conseil, la réalisation et l'enregistrement des encaissements, l'aménagement et la tenue de la boutique et des vitrines et également à se confronter à un travail en ligne en fonction des possibilités des uns et des autres (insertion d'annonces sur Le Bon Coin, création d'une page Facebook, recherches de prix sur internet...) et la création de supports de communication (catalogues, flyers, Press book et films d'animation cette année, le tout illustrant nos réalisations...).

Depuis sa création en Octobre 2015, notre Atelier de Chantier d'Insertion aura accueilli 12 personnes au 31/12/16, dont 5 sont actuellement en emploi, un en cours de création de sa propre activité, 2 toujours en cours de CDDI, et 4 en suivi PLIE (Plan Local d'Insertion Emploi).

Cette année, grâce à la collaboration d'un collègue en CDDI autodidacte en matière d'infographie et de création de site web, nous avons travaillé sur la création d'un site internet dédié à la Ressourcerie. Celui-ci est désormais en ligne à l'adresse : www.actes.ressources.org.

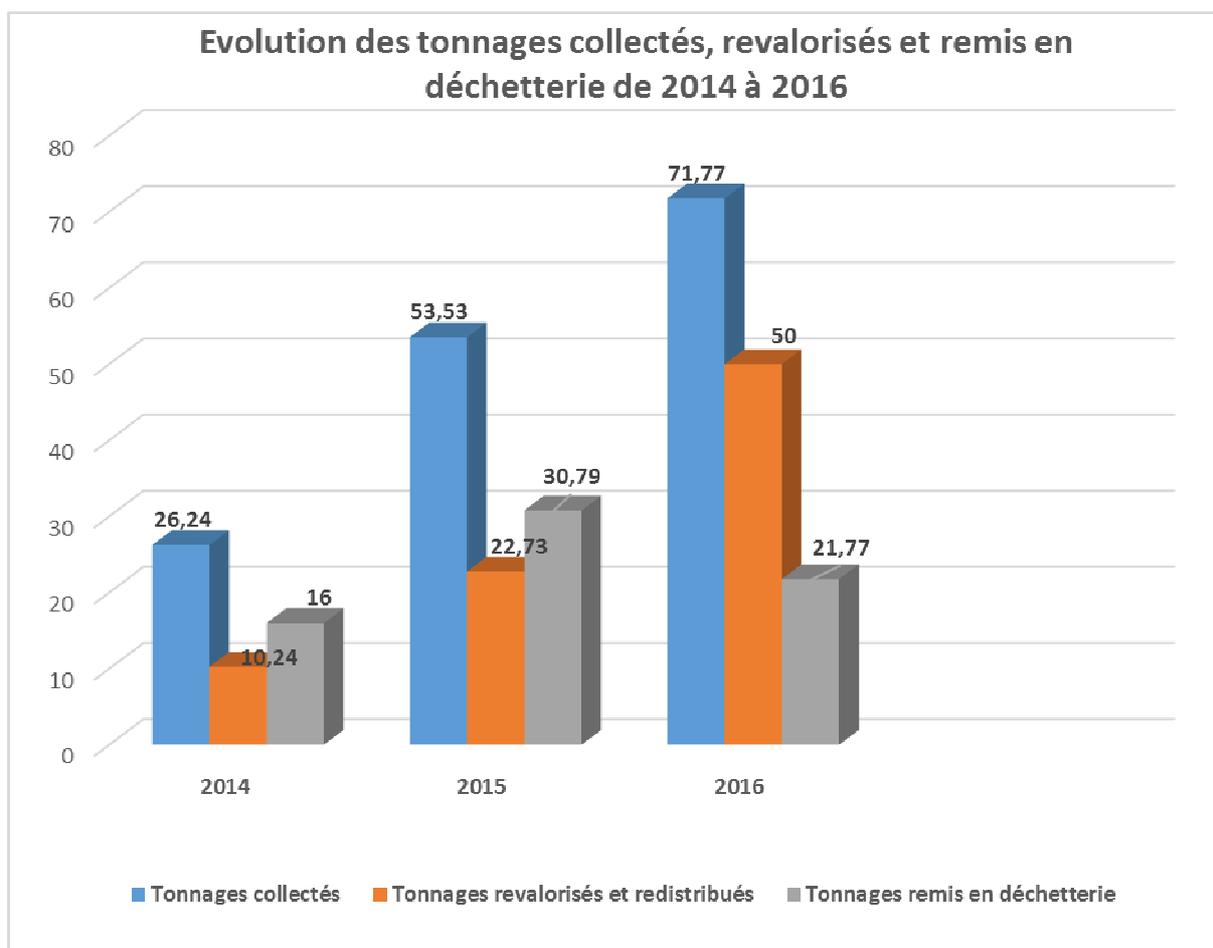
Nous avons aussi œuvré à notre objectif d'élargissement des partenariats pour l'ensemble des activités de la Ressourcerie. En effet, il s'agit de se constituer un réseau d'entreprises ou de structures diverses, susceptibles de nous permettre de collecter du mobilier (ménager et professionnel), mais également de vendre les produits générés par la Ressourcerie, voire même d'acquérir de la matière d'œuvre pour la rénovation de nos meubles (peintures...) par le biais de dons de produits invendus (mécénat d'entreprises). C'est ainsi que parmi nos mécènes de l'année, nous remercions tout particulièrement **Leroy Merlin Nice**, mais aussi **Brico Dépôt, Tollens**, pour les dons de matières d'œuvres. Pour la collecte de meubles professionnels, citons entre autre le **Crédit Agricole** (Siège de St Laurent du Var), **Novotel**...

Le chiffre d'affaire des ventes s'élève en 2016 à 52 775€, soit une augmentation de 45% par rapport à l'année précédente. L'ouverture de la boutique en plus de notre surface de vente route de Turin à Nice, aura donc permis de doper les ventes au-delà même de ce qui était attendu (40K€ budgétisé pour les deux sites).

Le travail de lien permanent entre les deux sites (AAVA et ACI) et donc les deux équipes constitue un aspect important de la coordination, les échanges ainsi créés permettant à chacune des équipes (celle qui fabrique, et celle qui vend) de prendre en compte les régulations inhérentes à chaque fonction d'une ressourcerie et donc d'optimiser ses interventions par le biais d'une vision plus globale de l'activité (argumentaire commercial prenant en compte les modalités de production, fabrication intégrant les retours des acheteurs...).



La répartition des flux Entrants et sortants sur Actes Ressources sur les 3 dernières années :



Nous constatons qu'en 2016, 70% des déchets collectés ont donc été remis en circulation après leur traitement par la Ressourcerie, n'entrant pas ainsi dans les tonnages devant être traités en déchetterie.

Sur les 3 dernières années, le tonnage des produits collectés a augmenté significativement, passant de 26 à 71 tonnes de matières, soit une augmentation de 63% en 3 ans. En 2014 et 2015, les tonnages revalorisés/redistribués et ceux remis en déchetterie ont augmenté corrélativement, situant autour des 40% en moyenne le taux de revalorisation de notre ressourcerie sur ces deux années.

Par contre en 2016, seuls les tonnages revalorisés et redistribués ont augmenté corrélativement alors que les matières destinées à la déchetterie ont connu une baisse de 30% par rapport à 2015 ! On peut directement faire le lien avec l'augmentation des ventes précédemment citée, mais surtout retenir que le taux de revalorisation de notre ressourcerie est de l'ordre de 70% des matières collectées en 2016.

➤ FONCTION SENSIBILISATION

Outre les relations créées avec les différents utilisateurs de la Ressourcerie (services internes, particuliers, entreprises, associations, clients acheteurs...) amenant toujours à informer et sensibiliser sur la thématique environnementale de la ressourcerie (réduction des déchets, diminution de l'utilisation des matières premières...), nos travailleurs AAVA se révèlent partie prenante dans la démarche en collectant et revalorisant les meubles, mais aussi en participant à une action de maîtrise de la consommation d'énergie avec nos intervenants.

L'action de maîtrise de la consommation d'énergie

Rappelons que depuis fin 2009, nous menons en collaboration avec EDF et sous l'égide du Conseil Départemental des Alpes Maritimes, une action de ce type au bénéfice de ménages en précarité (figurant sur les listings du FSL Energie). Un duo Travailleur AAVA/ Intervenant prend rendez-vous au domicile de ces personnes, les informe sur les éco gestes à mener « in situ », leur remet du matériel offert par EDF, et pratiquent un check up énergétique du logement (isolation...). Cette action est également pratiquée à la demande des CCAS et MSD ou du PIMMS situé à Nice Est. Les retours d'évaluation effectués par EDF (suivi de la consommation) montrent que 40 à 45% des personnes visitées ont vu baisser leur consommation d'électricité suite à ce type d'action.

Cette année, **EDF** avec qui nous collaborons sur le plan opérationnel depuis le démarrage de cette action (soit 6 années) sans avoir totalement formalisé ce lien, a proposé la signature d'une convention avec l'ensemble de la Fondation de Nice PSP Actes.

Cette convention, étendue à l'ensemble de la Fondation, devrait permettre d'optimiser l'ensemble des accompagnements dans différents services sur le thème de la maîtrise des énergies, et permet à la Ressourcerie créée à partir des activités de l'AAVA, de consolider et légitimer davantage son champ d'action dans le cadre du développement durable (fonction sensibilisation des publics cible à la maîtrise de la consommation énergétique, en plus de la thématique de la réduction des déchets liée à l'activité d'une Ressourcerie).

C'est ainsi qu'une formation sur la maîtrise énergétique pour l'ensemble des intervenants du service, ainsi que d'autres services de la Fondation, a pu être menée en interne par EDF en Octobre 2016.

La convention passée avec le Conseil Départemental prévoit 165 visites à effectuer à l'année. En 2015, des retards administratifs nous ont amené à devoir décaler dans le temps la réalisation de cet objectif quantitatif, décalant ainsi le fait d'entreprendre les objectifs 2016. . Au 31/12/2016, nous avons réalisé 96 visites sur les 165 à réaliser du point de vue conventionnel, suite à nos prospections téléphoniques. 13 autres visites ont été réalisées au 12/01/17, soit un total de **109 sur 165**.

A noter que depuis le démarrage de cette action en 2009, ce sont 1049 ménages en difficultés qui ont pu bénéficier de cette prestation au 15/01/2017.

En 2017, cette action de maîtrise de la consommation d'énergie va se trouver relever des compétences de la Métropole NCA et non plus du Département. De nouvelles modalités d'exécution conventionnelle pourraient ainsi voir le jour, comme la création d'un comité de pilotage, et/ou l'articulation des visites à domicile avec des mesures d'auto rénovation de l'habitat, permettant une diminution effective des coûts liés à l'énergie et l'autonomisation de nos publics en termes de savoirs faire (pose de seuils de portes, joints d'étanchéité, mitigeurs eau, dépoussiérage des radiateurs électriques...).

➤ **LES EFFECTIFS DE LA RESSOURCERIE ET LES DIFFERENTS PARTENARIATS**

L'Action d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)

En 2016, nous avons continué à accueillir le public figurant en file active sur les effectifs du **CHRS (Conventionnement DDCCS** pour 15 places annuelles) et avons réalisé la mise en œuvre d'une convention signée avec la **Fondation Niarchos** au bénéfice de jeunes en situation de précarité (5 places en file active) orientés par la **Mission Locale et les services Hébergement Jeunes Majeurs de la Fondation**.

A noter que nous avons de Novembre 2015 à Juin 2016, accueilli sur la Ressourcerie 4 Jeunes Volontaires en **service civique**, sur une journée par semaine, dans le cadre **d'une Convention entre la Fondation et Unicité**.

La Fondation ayant entre-temps été agréée pour recevoir directement des volontaires en Service Civique, nous en avons ensuite recruté un dans les effectifs de la Ressourcerie pour une durée hebdomadaire de 24 heures, de Juin à Décembre 2016.

Depuis Mars 2016, **une convention signée avec l'AFPA** nous permet d'avoir accès au self du centre de formation situé à proximité du service tous les midis, nos travailleurs AAVA pouvant bénéficier d'un repas (sous la surveillance de l'un de nos encadrants techniques) dans les mêmes conditions que les stagiaires en formation professionnelle sur le centre.

Quelques chiffres concernant les bénéficiaires AAVA :

Au 1^o Janvier 2016, 10 personnes étaient présentes sur l'AAVA (dont 2 femmes), tous issus des effectifs CHRS.

Durant l'année 2016, 30 personnes ont été intégrées, dont :

- 18 sur la Convention DDCCS (CHRS),
- 12 sur la Convention NIARCHOS (Jeunes).

Sur ces 30 personnes, 10 sont des femmes (34%).

30 sorties du dispositif ont été enregistrées sur l'année, et 11 personnes étaient encore présentes sur le dispositif au 31/12/16 (2 personnes sont sorties et ont réintégré plusieurs mois après). En tout, 37 personnes auront émergé sur l'AAVA en 2016 (dont 11 femmes).

 **Les prescripteurs (sur 30 entrées) :**

Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (SHIG/SHIJ/HU/Stab)	15
Mission Locale	8
Services Hébergement Jeunes Majeurs (La Guitare, Villa Marie Ange)	3
Actes Jeunes	1
Reprises	2
Autres (CSAPA)	1

En 2016, 50% de l'effectif a été orienté par de **nouveaux prescripteurs à savoir :**

La Mission Locale, Actes Jeunes et les services Jeunes Majeurs pour la convention passée avec Niarchos,

Reprises du fait de l'accord donné par la DDCS de pouvoir accueillir les publics qui en sont issus sur l'AAVA, dans la perspective d'une poursuite de leur parcours d'insertion en lien avec une logique de progressivité.

 **Les Ages (sur 30 entrées)**

18-25 ans	13
26-35 ans	3
36-40 ans	3
41-45 ans	6
46-50 ans	4
51-60 ans	1

Cette année, du fait de l'intégration de jeunes de moins de 26 ans en lien avec la signature de la convention avec la Fondation Niarchos, nous avons significativement fait baisser la moyenne d'âge, dans le mesure où 43% de notre effectif a moins de 26 ans (contre 12,5% en 2015), 53% moins de 36 ans (contre 34% en 2015).

Ce point, associé à une plus large part faite aux femmes sur des métiers traditionnellement dévolus aux hommes (34% de femmes sur l'AAVA en 2016 contre 28% en 2015) induit une dynamique différente dans le collectif de travail, concrétisé en outre par le recrutement d'une femme sur l'encadrement technique de l'AAVA en Novembre 2016.

Les niveaux de qualification et les durées d'inactivité (sur 30 entrées)

Niveaux de qualification		Durée d'inactivité (déclarative)	
VI et Vbis	19	Moins de 1 an (y compris sur de l'emploi précaire)	7
V	7	De 1 à 5 ans	9
IV	3	Plus de 5 ans	3
III et +	1	Jamais travaillé	11

63% du public reçu ont un niveau de qualification inférieur à V (Brevet des Collèges + CAP ou BEP obtenu), contre 72% en 2015.

40% de l'effectif déclare n'avoir plus exercé d'activité professionnelle depuis plus d'un an (contre 84% en 2015), mais 37% n'ont encore jamais travaillé contre 12,5% en 2015.

Nous sommes donc face à un public plus jeune, mais par conséquent moins expérimenté professionnellement, ce qui nous amène progressivement à adapter les modes de production (plus d'anticipation et de réactivité dans la distribution des activités car rythme général plus soutenu, mais sur des activités moins techniques d'emblée comme les débarrassages et le tri plutôt prisés par le public « Jeunes »).

Les durées de séjour à l'AAVA (sur 30 sorties)

Moins de 1 mois	2
De 1 à 3 mois	4
De 4 à 6 mois	15
De 7 à 12 mois	6
Plus de 12 mois	3

En 2015, 56,25% du public reçu avait une durée de séjour supérieure à 6 mois. Cette année, 50% de l'effectif se situe dans une durée de séjour entre 4 et 6 mois, 30% dans une durée supérieure à 6 mois.

Les types de sorties (sur 30 sorties)

Retour suivi social (CHRS, Mission Locale) : projet non encore défini	8
Accès soins préconisé en préalable	8
Soins entrepris	4
Retour Emploi (droit commun)	4
Mesure accompagnement à l'emploi (PLIE, Cap Entreprise,...)	5
Remise à niveau générale	2
Formation métier	1 (Agent de sécurité)
IAE (ACI, AI)	3 (2 ACI et 1 AI)
Accès hébergement en CHRS à l'issue de l'AAVA	2 (+ 1 accès avant sortie en 2017)
Départ du département	1
MDPH : RQTH, Pré orientation, accompagnement spécifique	3

La proportion de personnes devant bénéficier d'une démarche de soins préalable à toute insertion professionnelle et concomitante à un accompagnement social est moins importante cette année (27% de l'effectif contre 53% en 2015). Là encore, le diagnostic effectué par l'AAVA aura permis de corroborer la nécessité d'entreprendre ou de poursuivre ce type de prise en charge (problématique santé, comportementale, relationnelle, addictologie... confirmée ou révélée sur l'atelier.).

Notons que si la proportion des personnes ayant réalisé un retour en emploi « classique » reste de l'ordre de 13%, il faut retenir cette année qu'au **moins 60% de notre effectif va pouvoir s'inscrire dans un parcours d'insertion à terme**, par le biais de l'IAE, notamment la formation, l'accompagnement à l'emploi ou les mesures relatives aux personnes reconnues Travailleurs Handicapés (pour seulement 22% l'année précédente).

A noter que pour les 12 personnes n'ayant pas à l'issue du parcours défini un projet d'insertion professionnelle (40%), on compte un départ hors département, 4 accès aux soins ayant pu être initiés durant ou à l'issue du séjour par les intéressés et 3 accès à un hébergement avec prise en charge globale. Pour certains d'entre eux, des préconisations de type IAE ou Pré-orientation ont été définies. Le passage sur l'AAVA aura donc permis une plus-value dans le parcours global de l'ensemble des personnes en file active, chaque situation ayant pu être appréhendée par les acteurs concernés, bénéficiaires et accompagnants prescripteurs compris.

L'Atelier Chantier d'Insertion : la « Boutique » de Spitaléri :

Au 31/12/2015, l'ACI était constitué de 5 vendeurs (ses) en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) et 1 encadrant technique à temps plein. La durée maximale des contrats en CDDI ne pouvant excéder 8 mois, le changement d'équipe a dû intervenir en Juin 2016.

5 nouvelles personnes ont donc été recrutées et 2 au dernier trimestre suite à 2 sorties anticipées. En tout, 12 personnes auront pu bénéficier du dispositif en 2016 (7 entrées et 7 sorties sur l'année). Sur ces 12 personnes, 8 sont des femmes (66%).

Les âges (sur 12 personnes) :

18-25 ans	1
26-50 ans	5
+ 50 ans	6 (dont 4 + 55 ans)

On constate que notre ACI fait une plus large part au public féminin, mais aussi aux seniors (50%), diversifiant bel et bien les effectifs de la Ressourcerie.

Les niveaux de qualification et les durées d'inactivité (N=12) :

Niveaux de qualification		Durée d'inactivité (déclarative)	
VI et Vbis	2	Moins de 1 an (y compris sur de l'emploi précaire)	5
V	2	De 1 à 2 ans	1
IV	5	Plus de 2 ans	6
III et +	3	Bénéficiaires du RSA	9

En termes de niveau général, on notera que ce public dispose bien de pré-requis plus conséquents qu'en ce qui concerne l'AAVA, du fait de l'activité proposée (métiers du tertiaire). Néanmoins, les durées d'inactivité demeurent significatives et la part des bénéficiaires du RSA (associé à l'âge moyen) vient également corroborer qu'il s'agit bien d'un public en difficulté au regard de l'emploi.

Les sorties de l'ACI (sur 7 personnes sorties en 2016) :

CDD 6 mois et +	3 (dont un passé en CDI)
Formation qualifiante	1
Orientation PLIE durant le parcours ACI et/ou à l'issue	2
Formation non qualifiante	1
Démission	1
Aide aux démarches santé, logement...	3

60% de nos sorties constituent des sorties dynamiques (CDD de transition vers un emploi durable et formation qualifiante). En effet, l'agrément et le financement du dispositif ACI par **la DIRECCTE** nous amène à nous approprier les critères de réussite couramment usités dans le cadre de l'Insertion par l'Activité Economique dont nous faisons désormais pleinement partie. A cela s'ajoute le financement de deux des cinq postes par **le Conseil Départemental** pour les bénéficiaires du RSA et un rapprochement opérationnel avec le **PLIE de la Métropole** dans le cadre des suivis.

A noter que toutes les personnes sorties ont bénéficié d'un accompagnement à la définition d'un projet professionnel, d'une aide à la recherche d'emploi et de relais en termes d'accompagnement (PLIE notamment). Nous avons également sollicité nos collègues du CHRS en vue d'un soutien concernant les problématiques liées au logement pour certaines personnes suivies.

La Médiation Active

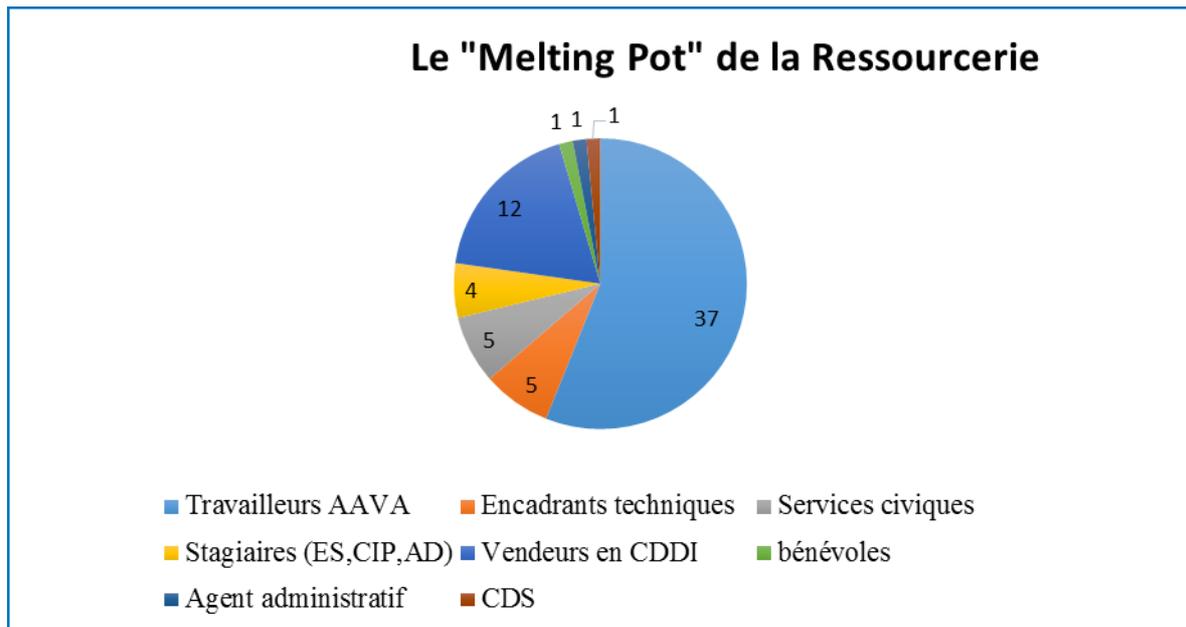
Courant 2016, notre ACI a été retenu pour participer à une expérimentation menée par la **FNARS** sur le thème de la Médiation Active, aux fins de mettre en place une méthodologie tendant à optimiser les sorties en emplois pérennes des bénéficiaires. L'expérimentation consiste plus précisément à adapter la méthode dite de Médiation Active qui consiste à intervenir auprès des employeurs potentiels à la dynamique d'un chantier d'insertion. A la demande de la direction, cette expérimentation a été étendue sur notre AAVA afin de susciter un regard nouveau sur les bénéficiaires y travaillant, interroger et faire évoluer les pratiques.

Au terme des premiers mois d'expérimentation, on constate que les liens avec les employeurs potentiels se créent peu à peu, tant pour le chantier d'insertion (déjà 2 périodes d'immersion en entreprise effectuées début 2017) que pour l'AAVA où des travailleurs ont pu entrer en contact avec des entreprises à même de les recruter (secteur marchand et associatif). Une session collective sur le thème de la mise en relation avec les entreprises a même été menée par une stagiaire auprès des bénéficiaires AAVA et a reçu un accueil favorable.

Ce changement de regard sur le public s'est accompagné en interne d'une redéfinition des modalités pédagogiques, avec désignation d'un référent AAVA Encadrant technique pour chaque travailleur et redéfinition de la ligne de vie des bénéficiaires en interne et des liens avec les services orienteurs. La terminologie utilisée désigne désormais les bénéficiaires de l'AAVA sous le vocable de « travailleurs » et non plus « d'usagers », à l'image d'un secteur « insertion professionnelle » devenu « accès à l'emploi ». Le pari qui s'est engagé sur les potentialités des « travailleurs » primant sur la notion de « freins » trop souvent constatés, participe d'un mouvement plus général prônant le développement du pouvoir d'agir chez les personnes reçues.

La Ressourcerie ou la diversité des statuts

Afin d'illustrer la dynamique de service précédemment évoquée, nous avons voulu rendre compte des mouvements recensés cette année sur les deux sites, sans bien sûr tenir compte de tous les clients et visiteurs de plus en plus nombreux. Il apparaît néanmoins que divers statuts ont pu contribuer à cette mission de ressourcerie en plus des permanents et des bénéficiaires des dispositifs (services civiques, stagiaires, bénévole –seule catégorie restant encore à optimiser-). Cette ouverture que permet l'activité s'avère source d'enrichissements et d'émulations respectives autour d'une mission fédératrice : le développement durable.



PERSPECTIVES 2017

Au dernier trimestre 2016, l'équipe a bénéficié d'une formation par le Réseau des Ressourceries sur **la caractérisation des déchets et le recyclage des matières**. Ce point associé à la mise à disposition de **O'Ressources**, logiciel de traçabilité des flux entrants et sortants dans une Ressourcerie, devraient nous permettre en 2017 de **réaliser du recyclage de matières** (et plus seulement de la redistribution de meubles et objets).

Néanmoins, compte tenu de l'espace nécessaire, nous devons nous doter d'un **lieu de stockage spécifique** permettant également la pose de bennes contenant les métaux à recycler (fer, alu...). Cela nous permettrait de conserver le local Route de Turin en tant qu'atelier de revalorisation uniquement et **d'optimiser notre organisation en attribuant à chacun des 3 sites une fonction prioritaire** (collecte, tri et recyclage sur l'entrepôt à acquérir, rénovation et remise en état sur la route de Turin, vente et communication à Spitaliéri).

Ajoutons qu'en fin 2016, nous avons commencé à œuvrer à **un partenariat opérationnel avec Recyclivres** qui centralise les livres récupérés dans un entrepôt en région Parisienne, et les remets en vente sur Internet. Le transporteur vient chercher les livres triés et emballés à partir de deux palettes constituées. Compte tenu de la demande sur Nice de dépôts de livres par les particuliers notamment, ce type de partenariat entre directement dans le cadre de notre mission, sous réserve d'avoir...de la place !

Fin 2016, nous avons aussi expérimenté des ateliers de sensibilisation à la « récup » avec les enfants de la Maison de l'Enfance de la Trinité amenés sur place par leurs éducateurs ; il s'agissait de créer des portes crayons et des vases à partir de boîtes de conserves, papier kraft, livres et journaux. Cela nous a ainsi permis de poser les bases d'un atelier créatif et ludique pour les enfants tout en les sensibilisant à la réduction des déchets.

L'atelier Route de Turin pourrait dès lors servir à des manifestations de ce type, ainsi qu'à de l'événementiel dès lors que les matières et collectes encombrantes pourraient en être retirées, afin de permettre un accueil du public optimisé et sécurisé.

En attendant la création d'un 3^e site de la Ressourcerie, il nous faut dûment formaliser les liens opérationnels entre les deux sites pré existants afin de consolider l'extension, ce à quoi nous continuerons à nous atteler en 2017. L'amélioration des procédures inhérentes à chaque fonction sera poursuivie, en lien avec le référentiel du Réseau national des Ressourceries, et afin de poursuivre notre développement sur des bases solides.

Enfin, la dynamique d'équipe sera quelque peu bouleversée par le départ à la retraite de l'Educateur Technique Spécialisé « historique » de la Ressourcerie, à qui nous devons à l'origine cette idée d'activité désormais « dans l'air du temps ».

CONCLUSION

Actes Ressources poursuit donc son chemin, en cette année 2016 qui a vu le retour de l'AAVA à l'équilibre budgétaire, AAVA désormais associé à un ACI, les deux porteurs d'une activité d'avenir répondant aux préoccupations sociétales du moment, tout en tentant toujours d'ouvrir des perspectives de retour à l'emploi à toute personne accueillie.

Les possibilités d'aller encore de l'avant sont là en 2017, ainsi que la dynamique associée pour un projet de service qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés.

